



APPEL A CANDIDATURE POSTES AGENTS RECENSEURS

La Commune de Villeneuve-lès-Maguelone recrute 3 agents recenseurs pour la campagne 2023 de recensement population de l'INSEE qui se déroulera du 19 janvier au 25 février 2023. Les personnes recrutées devront être disponibles la semaine précédant le début de l'enquête mais aussi sur deux demi-journées de formation obligatoire (dates communiquées ultérieurement par l'INSEE).

RECRUTE pour la période du 09 janvier au 27 février 2023 3 agents recenseurs vacataires (h/f)

Sous l'autorité du responsable du service « population », coordonnateur communal, l'agent recenseur participe aux opérations de recensement de la population.

LES MISSIONS :

- L'agent recenseur se verra attribuer un nombre de logements parmi ceux tirés au sort ;
- Il devra assister avant la campagne à deux demi-journées de formation délivrées par l'INSEE ;
- Il devra effectuer une tournée de repérage des logements à enquêter ;
- Il devra, pendant la campagne, se rendre chez les habitants pour leur remettre les documents papiers ou le code internet pour la réponse par voie dématérialisée ;
- Il aura en charge de tenir à jour un carnet de tournée ;
- Il devra ensuite s'assurer de la restitution desdits documents (papier ou internet), prendre ses rendez-vous, et rendre des comptes 1 à 2 fois par semaine au coordonnateur communal de l'état d'avancée de ses dossiers.

LES AVANTAGES :

- Gestion propre de son temps de travail ;
- Lorsque tous les logements attribués sont recensés, l'agent a terminé sa mission.

LES CONTRAINTES LIÉES A LA CAMPAGNE :

- Travail de terrain sur un temps limité ;
- Travail journée mais aussi soir et week-end pour rencontrer les administrés après leur travail ;
- Travail de porte à porte à l'extérieur quelque soit le temps.

LES QUALITÉS NÉCESSAIRES :

- Bonne connaissance du territoire communal (écarts compris) ;
- Capacité de dialogue, bon relationnel ;
- Neutralité, confidentialité, discrétion professionnelle ;
- Maîtrise de soi ;
- Opiniâtreté ;

- Ordre et Méthode.

LES IMPÉRATIFS

- Etre véhiculé,
- Avoir de 18 à 65 ans,
- Posséder un téléphone portable.

CONDITIONS DE TRAVAIL :

- Temps non complet
- Les horaires : l'agent recenseur organise lui-même son temps de travail et gère ses horaires en fonction des adresses à recenser
- Disponible
- Travail soir et week-end

RÉMUNÉRATION :

1. Rémunération forfaitaire des 2 demi-journées de formation : 65€ brut
2. Rémunération de la tournée de reconnaissance : 90€ brut
3. La rémunération de la collecte :
 - Tarif brut de la feuille de logement : 1,20€
 - Tarif brut du Bulletin individuel : 1,60€
4. Prime valorisant le taux de questionnaires retournés par internet (60% minimum) : 180€ brut
5. Forfait compensateur de l'augmentation du coût des carburants : 100€ brut.

Contact et informations complémentaires auprès du service population au 04 67 69 75 81.

Poste à pourvoir le 09 janvier 2022

Les candidatures (CV détaillé et lettre de motivation) sont à **adresser jusqu'au 20 novembre 2022** à :

Madame le Maire
Hôtel de Ville
BP 15
34751 Villeneuve lès Maguelone

Ou

via l'adresse de messagerie suivante : recrutement@villeneuvelesmaguelone.fr

La Maire,
Véronique NEGRET

